

**Le Conseil National Belge des Arts Plastiques
vous présente sa prochaine table ronde**

L'ARTISTE PLASTICIEN ET VISUEL FACE AUX SITUATIONS SOCIALES ET FISCALES EN BELGIQUE

**Table ronde à LIEGE
Le 31 mai 2010
Auditorium du Grand Curtius
136, rue Féronstrée
4000 LIEGE**

Entrée gratuite

Lundi 31 mai : 14h00-16h00

Programme :

Introduction : Francis DESIDERIO

Président du Conseil National Belge des Arts Plastiques (CNAP-AIAP/UNESCO)

Aspects juridiques et légaux de l'activité professionnelle de l'artiste plasticien

Pierre JEANRAY, *Avocat spécialisé en droit juridique et fiscal de l'artiste plasticien*

Aspects juridiques et légaux de l'artiste visuel face aux nouvelles technologies

Jean-Ferdinand PUYRAIMOND, *Avocat spécialisé en droits de propriété intellectuelle et des nouvelles technologies*

Déclaration fiscale de l'année 2009

Philippe LEERSCHOOL, *Expert comptable*

Modératrice : Marie-Magdeleine de MEEÛS

Experte dans les matières du non-marchand

Questions / Réponses

Pour les questions plus personnelles, les intervenants se tiendront à votre disposition

Cocktail

Réservation

Vu le nombre limité de places, il est nécessaire de réserver **avant le mercredi 26 mai** à l'adresse suivante par mail: nicolekupper@cnap.be ou par téléphone : 0473 51 11 68 et fax : 04 221 94 21

Renseignements

Francis DESIDERIO
04 227 38 50 - 0477 34 70 25
www.cnap.be

Informations pratiques

Auditorium du Grand Curtius - 136, rue Féronstrée - 4000 Liège

(entrée par la cour principale, accès également possible par le 13, quai de Maestricht)

Autoroute : sortie Liège, direction Centre

Train : descendre à l'arrêt Liège-Guillemins ou Liège-Palais (Place Saint-Lambert). Ensuite, prendre le bus 1 (direction Coronmeuse) ou le 4 (direction Bavière) et descendre à l'arrêt Place Saint-Barthélemy.

